

sont élevés à \$1,412,751. Les orphelinats et refuges de la province ont accueilli 5,825 personnes, tandis qu'il n'en est sorti que 5,667, ce qui porte leur population de 12,243 à 12,401; leurs dépenses se totalisaient par \$3,351,534, soit en moyenne \$272 par tête, mais les revenus atteignaient \$3,178,847.

5.—Ontario.

Un Bureau provincial d'hygiène, qui dépend du ministère du Travail et qui se compose de plusieurs divisions, respectivement chargées des laboratoires, de l'hygiène dans l'industrie, de la propagande, de la prévention des maladies, de l'hygiène dans les travaux publics, du bien-être des mères et des enfants, surveille l'application de la loi sur l'hygiène publique dans la province. A cet effet, la province est divisée en huit districts, confiés aux soins d'un officier de santé de district, lequel établit un contact étroit entre le Bureau et les municipalités ontariennes. Ce contact est renforcé par les fonctionnaires municipaux établissant la liaison entre les officiers de santé du gouvernement provincial et les municipalités.

D'autre part, la Secrétairerie provinciale est chargée de la gestion des hôpitaux et des institutions de bienfaisance, notamment les asiles d'aliénés et les établissements recueillant les idiots et les épileptiques. On voit dans le rapport de l'inspecteur des prisons et de la bienfaisance publique, pour l'exercice terminé le 30 septembre 1921, qu'il existait à cette date dans la province, 105 hôpitaux publics y compris 9 sanatoria pour tuberculeux, plus 49 hôpitaux privés, 41 refuges, 30 orphelinats, 3 maisons de convalescence et 31 maisons de refuge dans les comtés. Tous les hôpitaux et les établissements charitables d'Ontario, ayant un caractère public, sont subventionnés et régulièrement inspectés par le gouvernement. Pendant l'année, les hôpitaux publics et les sanatoria ont admis 115,442 malades; au 30 septembre 1921 il y avait encore 7,006 malades, comparativement à 7,011 l'année précédente. Leurs revenus se sont élevés à \$7,333,902, dont \$594,364 provenant des subventions de la province; leurs dépenses ont atteint \$7,770,511, c'est-à-dire qu'en moyenne, chaque malade leur a coûté par jour \$3.22. Les 44 orphelinats et refuges de la province comptaient au 30 septembre 1921 3,062 pensionnaires, soit une augmentation de 199 sur les chiffres de l'année précédente. Le séjour de chacun d'eux dans ces institutions a duré en moyenne 198 jours, le coût par jour étant de \$1.28. Les revenus de ces institutions se sont élevés à \$1,029,291. Les 30 orphelinats de la province abritaient 2,321 orphelins au 30 septembre 1921; les dépenses de l'année se sont élevées à \$504,914, soit une moyenne par orphelin et par jour de \$0.60.

Au 31 octobre 1921, on comptait 7,967 pensionnaires dans les 12 asiles d'aliénés et les établissements recueillant les idiots et les épileptiques. Pendant l'année la population des 9 asiles d'aliénés a passé de 6,504 à 6,638, les admissions ayant été au nombre de 1,994 et les sorties et décès de 1,860. Les idiots et les épileptiques étaient, à la même date, au nombre de 1,329, au lieu de 1,185 l'année précédente. Les revenus annuels provenant de toutes sources ont atteint \$1,244,286 tandis que les dépenses étaient de \$2,758,061.

6.—Manitoba.

Il n'existe pas de rapport plus récent du Bureau provincial d'hygiène que celui couvrant l'année terminée le 31 décembre 1920. Ses attributions comportent l'hygiène publique, l'inspection des aliments, la prévention des maladies vénériennes, la prévention des maladies contagieuses et les statistiques vitales. Sous les ordres du Directeur provincial de l'hygiène publique, nombre d'infirmières s'occu-